

ANIMATEUR DE CLASSES NATURE

TITRE : animateur de classes nature

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Le titulaire du poste d'animateur de classes nature relève des coordonnateurs.

NOMBRE DE TITULAIRES : Selon la saison, entre 5 et 45

Classes neige (hiver) : Environ 5

Classes vertes (printemps) : Entre 15 et 45

Classes rouges (automne) : Environ 5

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Être responsable d'un groupe scolaire de 15 jeunes-pour une durée de 1 à 3 jours.
- Animer toutes les activités à leur horaire et les adapter à une thématique.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Assurer le bien-être physique et moral des campeurs et campeuses de son équipe ;
- Être le premier intervenant auprès de ses campeurs et campeuses pendant leur séjour au Camp et ne référer aux coordonnateur-adjoints et/ou enseignants que les cas sérieux ;
- Accompagner son équipe de campeurs et campeuses à toutes les activités spécifiées à l'horaire ;
- Animer les activités, en fonction de la thématique prévue;
- Initier et guider les campeurs et campeuses dans les activités;
- Assurer toutes les normes de sécurité nécessaires pendant les activités;
- Être le principal responsable du bon maintien de la propreté, de la sécurité des lieux qu'il utilise;
- Partager le quotidien avec son équipe tout au long du séjour : repas, activités, bivouacs, jeux, etc. ;
- Participer aux réunions du personnel le soir (et aux réunions de responsables d'école, le cas échéant) ;
- Participer à la création du climat sein au sein du personnel d'animation ;
- Former une équipe avec les autres animateurs et animatrices ;
- Établir de bonnes relations avec les campeurs et campeuses, avec les enseignants accompagnateurs et l'ensemble du personnel du Camp. ;
- Collaborer étroitement par sa participation active à la bonne marche du Camp ;
- Assurer un suivi constant au niveau des objets perdus des jeunes de son équipe.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Sens des responsabilités démontré pendant le Camp;
- Qualité des relations établies avec les campeurs et l'ensemble du personnel;
- Collaboration apportée à la bonne marche du Camp;
- Aptitude au travail d'équipe;
- Assiduité et sérieux au travail;
- Démontrer des aptitudes pédagogiques.